



Dépôt de plainte

Par Fredou

Bonjour,

Mon voisin a déposé plainte contre moi pour dégradation de sa clôture cette plainte a été classé sans suite le gendarme m'a téléphoné pour m'informer, comment je peux avoir un écrit ?

Merci de vos réponses

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous êtes certain que c'était un gendarme ?
Avez-vous été convoqué ?

Par Fredou

Oui je suis sur

Par yapasdequoi

Le classement sans suite est du ressort du procureur.
C'est au procureur de vous informer.
Vous pouvez aussi demander au greffe du tribunal.
Je ne vois pas bien ce que le gendarme vient faire dans le processus.

Par Fredou

Il m'a auditionné puis trois jours plus tard il a eu la réponse que la plainte est classée sans suite et m'a téléphoné pour m'informer

Par yapasdequoi

Il est sympa.... Mais si vous voulez confirmation, il faut vous adresser au greffe du tribunal.

Par Fredou

Oui il en avait l'air